

# Journal du Relais Petite Enfance

Septembre 2024



## ÉDITO

*Le mot de Céline Boursier,  
Vice-présidente à la Petite Enfance et Solidarités*

À vous toutes et tous,  
Assistants maternelles et Assistants maternels du territoire

En cette période de reprise d'activité, je vous souhaite d'avoir profité pleinement de votre été et vous souhaite une belle rentrée, que j'espère riche en activité et en épanouissement professionnel.

La Petite Enfance est un sujet d'actualité avec l'entrée en vigueur de la loi Plein Emploi, au plus tard, en janvier 2025. Cette loi a pour objectif de permettre à toutes les familles l'accès à un mode de garde et de fluidifier le parcours des parents et des enfants. La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a la volonté de poursuivre dans les actions déjà mises en place et de maintenir en 2024 l'accompagnement des assistants maternels à la professionnalisation, à la réflexion autour de la qualité d'accueil et à l'attractivité de ce métier.

Je me réjouis également de la finalisation du petit film ou « Teaser » sur le métier d'assistant maternel à domicile ou en MAM. Il paraîtra prochainement sur le site de la Communauté de Communes. J'en profite pour vous remercier toutes et tous de votre investissement dans ce projet qui mettra en valeur votre activité, essentielle à l'offre de garde du territoire.

Vos animatrices RPE restent mobilisées et disponibles pour vous proposer des temps collectifs de qualité tout au long de l'année et ce dès début septembre, nous vous encourageons vivement à vous saisir de ces opportunités, qui sont des moments de partage professionnels.

Nous avons le plaisir également d'accueillir Louise début septembre, en remplacement de Laure qui est en congé maternité, pour cette fin d'année 2024. Vous trouverez plus de précision au cours du Journal.

Vous souhaitant à nouveau une belle reprise, je reste à votre écoute et vous présente mes salutations les plus sincères.



## SOMMAIRE

Édito



PAGE 2

- Formations et conférences
- À vos agendas
- Temps collectifs communs
- Remplacement de Laure

PAGE 3

- Formation communication dans le trio parents/enfants/professionnels
- Analyse des pratiques professionnelles

PAGE 4

- Chanson signée
- Horaires d'ouverture des RPE
- Contacts



# FORMATIONS ET CONFÉRENCES



## À vos agendas

La rentrée va encore être chargée et c'est tant mieux :

### Visio conférence pour les assistants maternels

Le site Particulier Emploi à Domicile qui rassemble l'ensemble des acteurs du secteur du travail à domicile propose au cours de l'année des conférences ouvertes à tous, assistants maternels, employeurs, futurs employeurs... Ainsi, le **17 septembre** de 19h à 21h et le **19 septembre** de 19h30 à 21h30 se tiendra une Visio conférence sur le thème de la Maladie et de la retraite. Certaines Visio sont dites réservées à un département en particulier mais il est quand même possible de s'inscrire même si on ne dépend pas de ce département. Cela a été testé par vos animatrices.

Le site Clépsy propose aussi de courtes vidéos sur des thématiques variées en accès libre. N'hésitez pas à passer l'information autour de vous.

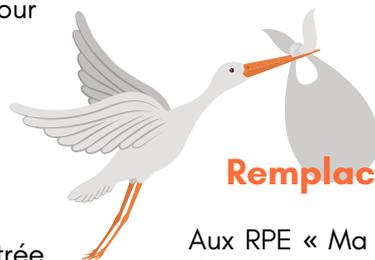
De plus le site Eve et Léo a proposé un très bon webinar sur les émotions avec beaucoup d'exemples de bons et moins bons positionnements professionnels. Nous vous le recommandons vivement (vous pouvez passer le début de la vidéo qui présente l'organisme pour arriver plus vite dans le vif du sujet).

### Temps collectifs communs

Trois rendez-vous sont prévus à la rentrée (Accueil de 8 h 30 à 11 h)

- Le **jeudi 19 septembre** aux Échelles avec Caroline de Ludisens pour un atelier d'expérimentation pour les enfants autour du thème du Printemps et des Abeilles.
- Le **mardi 8 octobre** à Saint-Pierre-de-Genebrois avec un petit bricolage proposé par les animatrices. Vous pourrez prolonger ce moment avec un pique-nique où chacun amène son repas.
- Le **jeudi 14 novembre** aux Échelles avec Delphine Descamps, chargée de prévention déchets, avec la conception de livrets sur base de recyclage.

- **Remise à niveau PSC 1** - Si vous souhaitez suivre la remise à niveau PSC 1 et que vous n'êtes pas encore inscrit auprès de votre RPE, sachez qu'il reste encore des places le samedi 28 septembre et le samedi 5 octobre. En revanche, faites-vous connaître rapidement auprès de Magali Domeyne : [m.domeyne@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:m.domeyne@cc-coeurdechartreuse.fr), afin d'avoir le dossier d'inscription au plus tôt. La formation aura lieu à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Coût individuel : environ 60 euros par personne à la charge de l'assistant maternel.
- **Un mot un signe niveau 2** - Ce module aurait dû se tenir en juin mais, faute d'inscrit, il est reporté au 1er trimestre 2025. C'est Sandrine Alfano qui sera la formatrice. Si vous avez suivi le module 1 que ce soit en présentiel ou en distanciel, vous pouvez contacter votre RPE pour vous pré inscrire en sachant que le module aura lieu sur notre territoire (lieu à définir) sur 2 jours : soit les 22 février et 22 mars, soit les 22 mars et 5 avril. Cette formation est financée par le plan de développement des compétences des assistantes maternelles, soit leurs 58 h dédiées. Les assistantes maternelles doivent s'inscrire auprès de leur relais au plus tard le 27 septembre. Un minimum de 6 personnes est requis, faute de quoi la formation ne pourra pas avoir lieu.



### Remplacement de Laure Galandrin

Aux RPE « Ma Chouette Nounou » et les « Oursons de Chartreuse », Louise Horthemel remplacera Laure Galandrin pendant son congé maternité de septembre à décembre. Elle arrivera le 10 septembre et commencera les temps collectifs le jeudi 12 septembre à Saint-Christophe-la-Grotte, le mardi 17 septembre à Saint-Thibaud-de-Couz et le vendredi 20 septembre à Entremont-le-Vieux.

**Souhaitons à Laure le meilleur et bienvenue à Louise !**





# Analyse des pratiques professionnelles

**L'analyse de la Pratique Professionnelle accompagne les évolutions professionnelles, elle doit permettre de donner du sens et de la cohérence aux interventions.**

Elle se décline entre autres selon les objectifs suivants :

- Proposer un espace d'accueil et de mise en mots du vécu professionnel en lien à la relation éducative et à ses difficultés.
- Favoriser l'expression et l'accueil des différences de points de vue dans la mise en œuvre des actions éducatives.
- Écouter et accueillir les impacts émotionnels tout en accompagnant la mise en état ressource.
- Permettre une prise de recul et de réflexion quant à ses propres modes de fonctionnement et à ses interventions éducatives.
- Proposer de nouveaux outils d'analyse et différents modèles de compréhension des symptômes offrant ainsi une plus grande adaptation des réponses.
- Apprendre à poser les frontières dans le respect de soi, des autres et ce, dans le cadre de sa mission.

## Formation communication dans le trio parents/ enfants/ professionnels

Bien qu'étant relativement court dans la journée, le temps de transmission est un élément clé dans l'accueil de l'enfant. Il est important de prévoir ce temps d'échange avec la famille dans le contrat, et de réfléchir à son positionnement et sa communication.

**Comment communiquer avec efficacité tout en étant bienveillant, en instaurant un climat de confiance ?**

Cette formation est proposée par le Groupe Réseau avec D. Charreton chargée de mission à l'ACEPP 38, qui abordera les aspects généraux de la communication, sa complexité, le temps d'échange avec les familles, et un point particulier les situations de handicap ou besoins spécifiques.

Elle aura lieu le **samedi 23 novembre**, de 9 h à 17 h, à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

**N'hésitez pas à vous inscrire**  
<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/0b0303c1>

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la référente handicap, au 07 84 34 85 90, ou par mail : [soutien.enfance@cccocoeurdechartreuse.fr](mailto:soutien.enfance@cccocoeurdechartreuse.fr)

Dans le dernier journal, nous vous avons présenté le module d'analyse de la pratique proposé par Ipéria et donc finançable avec vos droits à la formation. Ce module se faisait sur 6 mois à raison de 7 séances de 2h. Actuellement aucune demande n'est remontée auprès des RPE afin de mettre en place cette formation.

Une autre possibilité existe, finançable par le RPE, mais pour cela il est nécessaire que 8 assistantes maternelles minimum s'engagent dans le processus. Le RPE doit organiser 6 séances de 2h d'analyse des pratiques et chaque assistante maternelle doit pouvoir bénéficier de 3 séances.

On peut donc envisager soit 1 seul groupe et 6 séances dans l'année ou 2 groupes profitant chacun de 3 séances.

**Au vu de ces différentes informations, quels sont vos besoins ?**

**Discrétion, secret professionnel, secret partagé...**

En tant que professionnel de la petite enfance, vous ne devez pas divulguer des informations recueillies/ entendues dans le cadre de votre activité professionnelle. Cette notion de secret/ discrétion peut être étendue à ses pairs dans le cadre d'un secret partagé comme par exemple lors d'échanges au RPE entre assistants maternels.

Comme ce qui est dit chez vous ou à la MAM n'a pas à être dit à une amie, voisin..., ce qui se dit au RPE reste au RPE. Cela peut concerner un parent qui divorce, un enfant qui a une difficulté, l'annonce d'une grossesse par un parent employeur...

**Mais avez-vous déjà pensé à demander cette même discrétion aux parents employeurs ?**

Les parents que vous recevez, viennent dans votre domicile, voient vos enfants, votre maison, les enfants gardés, seront peut-être présents lors d'une transmission et seront au courant d'éléments de la vie privée des autres enfants gardés.

Il peut être bon de demander à vos employeurs de respecter votre vie privée mais aussi tout ce qui concerne la vie privée des autres parents employeurs et leurs enfants, de respecter votre lieu de vie et ce dès la première visite.





# Ouverture des RPE

## MA CHOUETTE NOUNOU et OURSONS DE CHARTREUSE

## Chanson signée

	Temps collectif	Permanence téléphonique	Sur rendez-vous
Lundi		8h à 12h30 / 13h15 à 15h à Entre-deux-Guiers ou déplacement dans les communes	
Mardi	9h15 à 11h15 à St-Thibaud de Couz	13h30 à 17h à Entre-deux-Guiers ou déplacement dans les communes	
Jeudi	9h à 11h à La Bauche	13h30 à 16h15 à Entre-deux-Guiers ou déplacement dans les communes	
Vendredi	9h à 11h30 à Entremont-le-Vieux		

**Le grand Cerf**

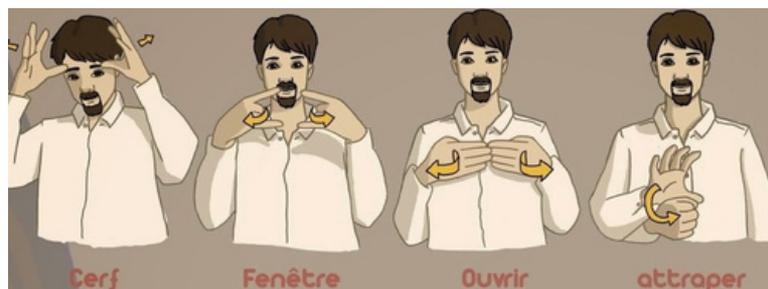
👉 👈 👉 👈 👉 👈 👉 👈

Dans sa maison\*\*, un grand cerf,  
Regardait\*\* par la fenêtre  
Un lapin\*\* venir à lui  
et signer\*\* ainsi :

"Cerf, Cerf, ouvre-moi  
ou le chasseur m'attrapera  
- Lapin\*\*, Lapin\*\* entre et viens  
me serrer la main (bonjour\*\*)"

## À PETITS PAS

	Temps collectif	Permanence téléphonique	Sur rendez-vous
Lundi	9h à 11h à St-Christophe-sur-Guiers ou Entre-deux-Guiers	15h à 17h St-Laurent-du-Pont	17h à 19h St-Laurent-du-Pont
Mardi	8h30 à 11h à St-Laurent-du-Pont	14h à 15h30 St-Laurent-du-Pont	15h30 à 17h30 St-Laurent-du-Pont
Mercredi et Jeudi	8h30 à 11h à St-Laurent-du-Pont suivant planning		
Vendredi	8h30 à 11h St-Laurent-du-Pont	11h30 à 12h30 St-Laurent-du-Pont	



## CONTACTS

Animatrice : Laure GALANDRIN - Louise HORTHEMEL  
Tel. : 06 59 77 73 56 ou à : l.galandrin@cc-coeurdechartreuse.fr RPE : ZI Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers

Animatrice : Magali DOMEYNE  
Tel. : 04 76 55 44 41 ou à : m.domeyne@cc-coeurdechartreuse.fr RPE: 2 place du 19 mars - 38380 St-Laurent du Pont

